

L'ABELLE.

JOURNAL POLITIQUE,



COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLÈRE, à l'encroisement des rues de Chartres et St.-Louis.

No 130

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 24 AVRIL 1830.

Vol. III.

Conditions:—L'ABELLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 8e. classe
De 1830—Devant se tirer positive-ment à la Bourse, Samedi 24 Avril.

PROSPECTUS:—

1 lot de	\$10,000	\$10,000
1 " "	3,000	3,000
1 " "	1,800	1,800
1 " "	1,400	1,400
1 " "	1,200	1,200
1 " "	1,000	1,000
6 " "	500	3,000
6 " "	300	1,800
6 " "	200	1,200
156 " "	50	7,800
155 " "	50	4,680
624 " "	8	4,992
780 " "	4	\$1,200

8,780 Lots \$75,080
15,600 Billets blancs.
Dans cette Loterie composée de 20 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec tous les numéros tirés sur les 30: 936 avec deux \$27,520 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun de numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.
Pour tirer les 20 numéros, les 20 numéros de plus au-delà de 30 inclusivement, seront placés dans une urne le jour du tirage, et l'on en tirera 4 pour en tirer le billet qui aura les 1er, 2e et 3e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils seront tirés, aura droit à \$10,000.
Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 2 et 3	5,000
1, 2 et 4	1,800
1, 3 et 2	1,400
1, 3 et 4	1,200
2, 1 et 3	1,200
2, 1 et 4	1,000
2, 3 et 1	1,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 50.
Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à 200.
Les 5 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à 200.
Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: 3 et 4, auront chacun droit à 5.
Les 155 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er, et le 2e, auront chacun droit à 30.
Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 20.
Les 780 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4.
Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.
Les prix seront payables quatre jours après le tirage, et seront sujets à la déduction d'intérêt de 15 pour cent.
Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.
Prix des Billets.
Entiers \$4, demi \$2, quart \$1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.
J. B. FAGET—Directeur

AVIS.—Les sous-signés précèdent les habitants et leurs amis en général, qu'ils ont constamment au Bassin des Brèves de Pensacole de première qualité, qu'ils offrent à vendre à un prix raisonnable.
26 mars—7 F. LEBEVRE & A. DUREL.

LE sous-signé voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.: les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez M. St. Thomas et Edouard.
22 mars—1m L. FOUCHER.

Changeement de Domicile.
LES sous-signés ont l'honneur d'annoncer respectueusement au public en général, et à leurs amis, qu'ils ont transporté leur atelier rue Bienville, vis-à-vis la poste, où ils tiennent constamment un assortiment de dais toutes faites et prêtes à être posées, ainsi que tous les autres articles qui concernent leur profession.
Les entrepreneurs qui auraient besoin des articles ci-dessus, les trouveront toujours au meilleur compte chez.
13 Avril—1mois DUPON & LOMBART.

LE SOUS-SIGNÉ donne avis qu'il vient d'être nommé Collecteur de la taxe provenant des licences accordées aux Caboteurs et Pacotiers, qu'il commencera à dater du premier Lundi de Mai, à mettre en force la loi de la Législature relative aux Caboteurs et Pacotiers, approuvée le seize Mars 1830, et que tous ceux qui traitent comme Caboteurs ou Pacotiers auront à se procurer une licence sous peine d'être poursuivis et condamnés à payer l'amende voulue par la susdite loi. Il prévient en même temps qu'il pourra le trouver à son bureau depuis neuf heures jusqu'à trois, rue Ste. Anne, N° 51 entre les rues Royale et Condé.
24 Avril—1m OCTAVE LE BLANC.

UN homme d'un âge mur, et dont l'éducation a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à Mr. Maureau le directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants:
10 Balles Brin jaune pour moustiquaire;
4 Do. Coutil fil de coton;
4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
12 Do. Fil de laines;
20 Do. Laines assorties;
4 Houcoute Fil à Seine, pour emballage;
400 Bouteilles Vin Rouge assorti, de Bordeaux;
1000 Caisses do. do.
500 Do. Blanc do. do.
25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Graves;
20 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
100 Caisses Liqueurs assorties;
100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
20 Do. Sardines à l'huile et crues;
15 Malles Eau-de-Cologne;
12 Caisses Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferremens;
25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc.
7 mars.

CHEVAL ÉPAVE.
LE public est prévenu qu'il se trouve sur son habitation depuis quelques jours, un cheval alban, ferré aux quatre pieds, ayant trois pieds blancs, il a aussi le front blanc. La personne à qui peut appartenir cet animal, est priée de vouloir le réclamer.—Métairie, ce 10 Avril 1830.

VALÉRY BOISDOIREL.

PHÉNOMÈNE DE LA NATURE. UN VEUU A DEUX TÊTES.
CET animal extraordinaire, qui a tous les membres régulièrement conformés, et qui a vécu quatre jours, est tiré à la curiosité du public rue Damaine, café Navarin, N° 202.
Prix d'entrée:—25 Cents. Moitié prix pour les enfans.
12 avril

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—*Cour de District pour le premier District du Sud.*
W. Backus, contre ses créanciers. Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit défendeur ait lieu en l'étude de G. W. Stricker, Esq. Notaire public, le Mardi 4 de Mai prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de débiter sur l'état des affaires du défendeur, et en même temps toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour.
5 avril.—5 JNO. L. LEWIS, CLK.

ROUMAGE offre à vendre un étiquetage de ment du brick Moro, de la Baie d'Orléans.
240 Peaux de Bœuf,
4000 Liv. vieux Peaux,
50 tonnes Bois de Campêche. 25

BRAU & CO.
Rue St. Pierre, numéro 127.
(Entre Dauphine et Bourbon.)
ONT constamment de la BIÈRE PORTER et ALE, de Philadelphie, en bouteilles, barils et bouteilles; ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses; ainsi un assortiment de vins d'excellente qualité.
15 avril—

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—*Cour de District pour le premier District du Sud.*
Olivier J. Noyes, contre Gaver J. Noyes, débiteur insolvable. Gaver J. Noyes, débiteur insolvable, a présenté sa pétition à cette Cour, à l'effet d'obtenir le bénéfice de la loi en faveur des débiteurs insolubles. Avis est par conséquent donné aux créanciers du dit défendeur d'avoir à comparaître (et cette publication, est une citation à cet effet), le 12 Mai prochain en la dite Cour, pour débiter par devant elle les raisons, s'il y en a, pour lesquelles la demande du défendeur ne lui serait pas accordée, ainsi que son élévation. James Sterrett, Esq. est nommé d'office pour représenter les créanciers absents.—Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour, ce 17 Avril A. D. 1830.
19 avril—7 2ps. J. L. LEWIS, greffier.

RECU par le maître Anquet, venant du Havre, par Mad. Veuve Dupas, au coin des rues de Chartres et Toulouse.
Pâtés de Lièvre truffés, do de Foie gras.
Pâtés de Canard, do d'Alouettes,
Pâtés de Bécasses, do. de Perdreaux,
Poulardes farcies aux Truffes,
Dindes do, Oies do,
Bécasses aux Truffes, Perdrix do.
Crêtes de Coqs do, Lièvres entiers do.
Cuisseaux d'Oies, Janibons, Lamproies,
Aloses à l'huile, Tranchis de Saumon do,
Sardines à l'huile et au beurre.
Fruits conservés, en bouteilles et en boîtes, tels que, Fraises, Abricots, Cerises, Framboises, Pêches, etc.
Liqueurs Supérieures,
Framagère Gruyère, do Pâte Grasse, do croustille rouge, Saucissons de Lyon, etc. 13 Av.—

AVISO.—El que suscribe estando para dejar el país, ofrece a vender a condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &c. Dichas casas y tierras son situadas en el faubourg Saulet. Por el precio y condiciones, dirigirse en dicho faubourg, esquina a las calles de St. Thomas y Edouard.
23 de marzo L. FOUCHER.

Negres Marrons.
ORESTE, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces à peu près. ANTHONY, griffe américaine, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds trois pouces ou environ.
Les susdits esclaves ont disparu de l'habitation de Mr. Chevalier De launier, paroisse St. Charles, depuis le 13 Mars, une récompense sera donnée à celui qui les arrêtera et qui en avisera Mr. De launier, ou à Messrs. A. & Z. Cavalier.
1 avril—3

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES sous-signés annoncent au public et à leurs amis qu'ils ont transporté leur magasin vis-à-vis de la Bourse rue de Chartres au N° 132 dans la maison de Mr. N. Girod, où leurs pratiques trouveront constamment un superbe assortiment de chapeaux boîtes souliers et linges faits venant des meilleures manufactures du Nord aussi, différents articles de goût et de mode concernant leur genre qu'ils vendront à des prix très modérés.
7 avril—3 MATHIEU ET PINTA.

RESTAURANT.

LES sous-signés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, que Dimanche, 4 Avril, ils ouvriront un restaurant, dans le même emplacement occupé dernièrement par Mr. Guillaume, rue d'Orléans, vis-à-vis le Café Davis. On y sera servi à toute heure du jour, à la carte qui offrira des mets variés pour tous les goûts. On recevra toutes les commandes pour dîner en ville, fêtes, banquets maçonniques, etc. Les sous-signés ont l'assurance que par la promptitude avec laquelle on sera servi, ils mériteront la confiance qu'on voudra bien leur accorder.
Pour la commodité des étrangers les cartes seront en français, Anglais et Espagnol.
3 Avril.—1m CHERRI & LAFAYE.

RESTAURATIVO.—Los bajo firmados tienen el honor de informar a sus amigos y al publico en general que desde el domingo 4 de abril abrirán un restaurativo en el mismo lugar ultimamente ocupado por el Sr. Guillaume, calle de Orleans, en frente del Café de Baya. Allí será servido el puchero, a cualquiera hora del día, según el catalogo, que ofrecerá variados manjares para todos los gustos. También todos los encargos para comidas en la ciudad, fiestas, banquetes, masónicos, &c. Los abajo firmados se aseguran que por la limpieza que será observada en su establecimiento, por la celeridad con que se atenderá a sus pedidos, merecerán la confianza que querrá otorgarles.
Por la comodidad de los extranjeros habrán cartillas en frances, ingles y español.
3 de abril CHERRI & LAFAYE.

LE sous-signé a l'honneur de prévenir le public, qu'il a dressé sa société avec M. Cheri, et qu'il a été décidé d'ouvrir un restaurant rue Bourbon entre St. Pierre et Orléans, à peu près les personnes qui avaient l'habitude de fréquenter ce restaurant, et de vouloir bien continuer leurs dîners, tous ses efforts seront employés pour les satisfaire.
Il se chargera des repas de commande, tels que banquets maçonniques, repas de corps etc. et fournira en ville. Il prendra également des pensionnaires.
7 avril.—4m PICARD.

FORGE ET LA SERRURE EN CIVIL.
Faubourg Marigny, sur la levee entre la rue des Champs Elysées et celle Marigny.
J. THIBAUD, Forgeron Mécanicien, a l'honneur de prévenir MM les Habitans, Propriétaires de propriétés, et de toutes machines à vapeur, capitaines, armateurs de navires et toutes les personnes qui font honneur de leur confiance depuis onze années, qu'il continue toute espèce de travaux de tâlbanderie, outils aratoires, paratonnerres, pivots et arbres de moulins à sucre et autres machines de raccommoiment ainsi que les chaudières à sucre. Il fait aussi toute espèce d'ouvrage en fer ou en cuivre, ferrous civils, gouvernementaux et autres. Il cherche à mériter de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour, tout par la promptitude dans l'exécution que par la modicité des prix. Il se transportera partout où l'on poura l'appeler pour exécuter les ouvrages qui ne pourront pas se déplacer.
6 avril.

Chaussures du Nord.
Le sous-signé a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au N° 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:
Pâtés de lièvres truffés
Crêtes de coqs
Do. de canards, do.
Do. d'alouettes, do.
Do. de bécasses, do.
Do. de perdreaux, do.
Do. de poulardes, do.
Dindes farcies
Lièvres entiers, truffes
Do. farcis
Bécasses farcies
Cailles truffées
Perdrix truffées
Do. sans truffes
Do. aux choux
Fromages, de Gruyère, Pâte-Grasse et Croustille-Rouge,
Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et mi-fines,
Plaisir des Dames, Crème de café, de cédrat,
Huile de rose, do. d'orris, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
Extrait d'absolu, de Suisse,
Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirop,
Gelée de groseille, &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,
Aussi, un assortiment de Graines de jar Jarag de l'année 1829.
26 novembre N. TURPIN.

AVIS AU PUBLIC.
AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont acheté des terrains de feu P. D. Delaronde et qui ne les ont pas encore payés, que si dans dix jours de la date ci-dessus, ils ne paient les sommes dues par eux ou s'ils ne remettent lesdits terrains, des pouvoirs judiciaires seront intentés contre eux. MAUNSEL WHITE, Agent des héritiers.
30 mars—10

ROUMAGE offre à vendre 70 barils d'eau-de-vie blancs:—à preuve, ayant droit au drawback.

VENTE PAR LE MARSHALL.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurin, Juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Jeudi 29 Avril prochain, à midi, à la bourse Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis, une maison en bois contenant quatre appartemens, deux cuisines double, situées sur le terrain N° 90, mesurant 40 pieds plus ou moins, faisant face à la rue Girod, sur 80 de profondeur, plus ou moins, saisie par Michael James, Charles Byrne, et autres. L. DAUNOY, Marshal.
20 mars

EN vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préal, Juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente à la bourse Hewlett, Vendredi 30 Avril, à midi, le nègre nommé PIMBO.
Saisis à la poursuite de Messrs. Chod & Campbell, Chs. Génés et le Maire et Aldermen.
20 mars L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de trois writs d'habas fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préal, Juge conseiller de la Cour de Cité, et l'hon. G. Préal, Juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mercredi le 6 Mai prochain, à midi, à la Bourse, un NÈGRE nommé Foubert, saisi dans l'affaire ci-dessus.
5 avril. L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préal, Juge conseiller de la Cour de Cité, et l'hon. G. Préal, Juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi 17 Avril, à 4 heures, sur les lieux, vente de 2000 livres de papier, 1000 livres de papier, et deux barres, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. P. Smith, Juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi 17 Avril, à 4 heures, sur les lieux, vente de 2000 livres de papier, 1000 livres de papier, et deux barres, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Galien Préal, Juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 8 Mai prochain, à la Bourse, à midi, l'esclave nommé Bony, saisi dans l'affaire ci-dessus.
7 avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. M. Rivin, Juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Mardi 27 Avril, à la bourse un Supp. de PIANO—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
17 Avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu de trois ordres de saisie à moi adressés par l'hon. G. Préal, j'exposerai en vente, le Vendredi 30 Avril, à 4 heures, dans la rue Philippi, Faubourg Ste. Marie, au coin de la rue Girod, une quantité de meubles, consistant en bois de lit, matelas, chaises, miroirs, &c.
20 avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente le Samedi 1er Mai prochain, à quatre heures, sur les lieux, rue du Camp, entre celles Girod et Julie, 5 pièces, très grandes (contenant environ 1500 gallons, 140 boîtes à laver, un cheval et un dray, une quantité de bois à bruler et d'autres autres articles, tels que 6 chaises, une table, un miroir, etc. saisis dans l'affaire ci-dessus.
1er Mai L. DAUNOY, Marshal.

Le Courrier des Etats Unis,
Publié à New-York.
LES personnes qui désirent s'abonner à cet intéressant Journal, voudront bien s'adresser à F. GILLET & Co., Rue de Chartres, N° 60.
Ils peuvent se procurer le 1er numéro du 5ème volume qui va de paraître à New-York, ainsi que les numéros suivants, jusqu'à ce qu'ils le reçoivent directement de cette ville.
24 mars—10

COUR DE PAROISSE pour la paroisse de la ville de la Nlle-Orléans, 19 Avril 1830.—Présenté par l'hon. James Pitot.—*Jan Tirade* contre ses créanciers.
SUR lecture et enregistrement de la pétition et des autres documents relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée de créanciers du dit Jan Tirade ait lieu en l'étude de Hugues Delasclapart, notaire, le Mardi 19 Mai prochain 1830, à l'effet de délibérer sur l'état des affaires du dit défendeur, et jusqu'à ce que l'assemblée, tous les créanciers, soient réunis et ses biens soient suspendus.
Le certifié de ce que dessus.
21 avril—6 THOMAS S. KENNEDY, gr. Sec.



Panacée de Swaim.
Prix: \$2 la Bouteille.
Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les assoupissemens, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'était au printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intestinales dont l'écoulement annonce que les poumons sont atteints, produit les plus heureux résultats.
Les effets extraordinaires de ce médicament ont été vus l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques uns des attestations délivrées par ces personnes.

CERTIFICATS.
Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pensylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alms House, à l'Infirmerie, &c. &c.
J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'usage du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable.
17 Février 1823. W. GIBSON, M. D.

Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien de l'Hôpital d'York, &c. &c.
J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les cures particulières, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstruées.
New-York, 1er Mai 1824.
VALENTIN MOTT, M. D.

Dr. Thomas Parker, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, et l'éminent médecin de l'Hôpital de la Pennsylvanie, pendant quarante cinq ans.
Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trégoire, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'usage du mercure, et ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.
Philadelphie, (rue Locust) 1824.
THOMAS PARKER, M. D.

Le propriétaire a l'honneur de dire que la Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.
Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'épreuve dans des bouteilles rondes en bois, et portant les mots "Swaim's Panacée—Phila." sur les bords dans le verre et le papier qui recouvre le bouchon, est signé et le papier qui recouvre les bouteilles a une couleur verte; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.
Wm. SWAIM, Propriétaire, 4 Philadelphie.

On trouve toujours chez les sous-signés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.
C. MORGA & BROTHERS.
Sous-agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—5m

HOTEL CADIX
Encroisement des rues d'Orléans et Bourbon entre St. Louis et St. Pierre.
LE sous-signé a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire l'acquisition de cet établissement, et qu'il en dispose le service sur le meilleur pied. Il se propose de faire sa table d'hôte, qui laisse rien à désirer, tout pour la quantité et la délicatesse des plats, que pour la société dont elle est composée.
La modicité du prix, la bonne tenue de cette maison, sa position dans un des quartiers les plus paisibles de la ville, sont autant d'avantages qui la recommandent à juste titre.
Il y a toujours de jolies chambres garnies.
22 mars—10 FRANÇOIS BODI Z.

CENT Boucavards sucre, à quelque cent mille au dessous de la ville, livrés de suite; à vendre par M. TURPIN, Rue Royale, N° 17, entre Orléans et Ste Anne.
22 mars—10